

# Le Brevet de Technicien Supérieur Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

*En quelques mots...*

## Le public

Le BTS **Services et prestations des secteurs sanitaire et social** est ouvert :

- Aux bacheliers titulaires du Baccalauréat Sciences Médico-Sociales (ou du futur Baccalauréat Sciences et technologies de la santé et du social) ;
- Aux autres bacheliers de la filière générale, technologique et professionnelle ;
- Aux titulaires d'un titre ou diplôme équivalent (*conformément aux textes réglementant les conditions d'accès aux BTS*).

---

## La finalité <sup>1</sup>

- Dans le cadre de **l'exercice et de la promotion des droits des publics**, le titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, participe à la **réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs**.
- Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. **Il inscrit son activité dans une logique de réseau**.
- Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au **service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales...** Dans le cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de services et des publics :
  - Il procède à l'analyse des besoins ;
  - Il permet l'accès aux droits,
  - Il propose des services et prestations ;
  - Il organise et gère leur mise en œuvre ;
  - Il contribue au système d'information.
- Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure-employeur, **il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe**.
- L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

---

<sup>1</sup> Éléments repris littéralement tels qu'ils figurent dans les référentiels.



---

## Les secteurs d'emploi <sup>2</sup>

Le titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social **exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées**, notamment :

- Organismes de protection sociale (*caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...*) ;
- Établissements et services sanitaires (*structures de soins, de prévention...*) ;
- Établissements et services sociaux et socio-éducatifs (*centre communal d'action sociale, services d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse...*) ;
- Établissements et services médico-sociaux (*pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...*) ;
- Structures développant des services à caractère sanitaire ou social (*collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...*) ...

Les emplois occupés relèvent principalement des :

- **trois fonctions publiques** - *fonction publique d'État, fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale* -
- **conventions collectives** spécifiques aux champs sanitaires et sociaux.

---

## Les emplois <sup>3</sup> - Le parcours professionnel

**Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs.**

À titre d'exemples, **ces professionnels sont identifiés** actuellement sous les terminologies suivantes :

- Gestionnaire-conseil dans les organismes de protection sociale ;
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile ;
- Coordonnateur d'activités sociales (famille, personnes handicapées, personnes âgées, enfants...) ;
- Assistant aux délégués à la tutelle ;
- Assistant médical dans les centres de lutte contre le cancer ;
- Coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil ;
- Conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire...

Selon les établissements ou les services, les emplois ci-dessus recouvrent différents métiers pour lesquels sont assurées tout ou partie des activités et des tâches qui sont proposées dans le référentiel des activités professionnelles de ce BTS.

Les titulaires de ce BTS peuvent avoir accès aux licences du champ sanitaire et social pour poursuivre leur parcours professionnel, dans le **cadre de la formation tout au long de la vie**.

---

<sup>2</sup> Éléments repris littéralement tels qu'ils figurent dans ces référentiels.

<sup>3</sup> Idem.



---

## La Formation

Elle est organisée sur deux années.

Elle comprend :

- **7 modules** d'enseignement (*voir schéma ci-après*) ;
  - Connaissance des institutions et réseaux ;
  - Connaissance des publics ;
  - Connaissance des prestations et des services ;
  - Techniques de l'information et de la communication ;
  - Relations de travail et gestion des ressources humaines ;
  - Techniques de gestion administrative et financière ;
  - Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.
- Un enseignement de **français** ;
- Un enseignement de **langue vivante étrangère** ;
- 2 sessions de **stage** (organisées en première et en deuxième année).



## Organisation générale des modules :

### Connaissance des publics et des institutions des secteurs sanitaire, social et de la protection sociale

#### **Module A : Institutions et Réseaux**

Cadre politique, juridique et financier des institutions et des réseaux.  
Politiques sanitaires et sociales  
Institutions : domaines de compétences et modes de fonctionnement.  
→ Étude complète du module en 1<sup>ère</sup> année

#### **Module B : Publics**

Contexte socio-démographique  
Éléments de psychologie sociale  
→ Étudiés en 1<sup>ère</sup> année  
Liens dynamiques ... de l'analyse de la demande, du besoin des publics et de l'offre des institutions à la compréhension des dynamiques institutionnelles  
→ Étudiés en 2<sup>ème</sup> année

#### **Module C : Prestations et services**

Notions de prestations et de services  
→ Étudiés en 1<sup>ère</sup> année  
Diversité des prestations et des services sanitaires et sociaux  
Droit aux prestations  
Proposition de services  
→ Étudiés en 2<sup>ème</sup> année

### Techniques de l'information et de la communication professionnelle, Relation de travail et gestion des ressources humaines Gestion administrative et financière - Méthodologies

#### **Module D : Techniques de l'information et de la communication professionnelle**

Théories et modèles de la communication  
Éthique et déontologie  
Techniques de communication  
→ Étudiés en 1<sup>ère</sup> année  
Systèmes d'information et de communication du secteur sanitaire et social  
→ Étudiés en 2<sup>ème</sup> année

#### **Module E : Les relations de travail et la gestion des ressources humaines**

Les organisations  
Relations collectives au travail  
Relations individuelles au travail  
Gestion des ressources humaines  
→ Étude complète du module en 2<sup>ème</sup> année.

#### **Module F : Techniques de gestion administrative et financière**

Gestion documentaire : méthodes et système de veille  
Techniques de recueil, de traitement et de stockage de l'information  
→ Étudiés en 1<sup>ère</sup> année  
Comptabilité financière.  
→ Étudiés en 2<sup>ème</sup> année

#### **Module G : Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social**

Introduction au recueil de données  
Méthodologies d'investigation  
→ Étudiés en 1<sup>ère</sup> année  
Démarche de projet  
Démarche qualité  
→ Étudiés en 2<sup>ème</sup> année

Ce document a été réalisé à partir des référentiels des « activités professionnelles » et « de certification » du BTS « services et prestations des secteurs sanitaire et social ».